



Luxembourg, le 04/07/2022

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vu le règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ;

Vu la loi modifiée du 4 septembre 2015 relative aux produits biocides ;

Vu le règlement d'exécution (UE) N° 354/2013 de la Commission du 18 avril 2013 relatif aux modifications de produits biocides autorisés conformément au règlement N° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil ;

Vu l'autorisation du 14/05/2020, portant autorisation de mise sur le marché de la famille de produits biocides dénommée «**SANYTOL FRESH**»; N° d'autorisation: **105/20/L-M00-000**, titulaire : GRUPO AC MARCA S.L., Avda. Carrilet, 293-297, ES-08907 L'Hospitalet de Llobregat, Barcelona, Espagne ;

Vu la demande de modification du 30/07/2020 de l'autorisation FR-0016819-0000 dans l'Etat membre de référence France, enregistrée sous le numéro de procédure BC-KB061210-70 ;

Conformément au rapport d'évaluation relatif à la modification demandée et au résumé des caractéristiques du produit biocide adapté en conséquence ;

Vu la demande présentée le 30/07/2020 par GRUPO AC MARCA S.L., Avda. Carrilet, 293-297, ES-08907 L'Hospitalet de Llobregat, Barcelona, Espagne, enregistrée sous le numéro de procédure BC-NX061214-15, en vue de modifier l'autorisation de mise sur le marché N° 105/20/L-M00-000 pour le produit biocide dénommé «**SANYTOL FRESH**» ;

Arrête:

Art. 1^{er} – Conformément au dossier soumis à l'appui de la demande, l'autorisation N° 105/20/L-M00-000 (R4BP asset LU-0016861-0000) de la famille de produits biocides «**SANYTOL FRESH**» est modifiée comme suit :

- **Ajout d'organismes cibles (virus enveloppés);**
- **Ajout d'une méthode d'application (versement et répartition du produit sur la surface) et de types d'emballages dans le Méta RCP 2.**

Ce dossier fait partie intégrante de l'autorisation.

Art. 2 – Le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché est le destinataire de la présente.

Art. 3 – La mise sur le marché et l'utilisation du produit sont soumises aux conditions et restrictions énoncées par le résumé des caractéristiques du produit annexé.

L'étiquetage et, s'il y a lieu, la notice explicative doivent répondre aux exigences de l'article 69 du règlement 528/2012¹. Les langues officielles éligibles sont les langues allemandes ou françaises.

L'étiquetage ou l'emballage doivent en particulier porter les mentions figurant à l'annexe de la présente décision, qui en fait partie intégrante.

Le résumé des caractéristiques du produit biocide (RCP) annexé remplace le RCP du 14/05/2020, respectivement la version modifiée actuellement en vigueur de ce RCP.

Art. 4 – En vertu de l'article 52 du Règlement (EU) 528/2012, les stocks restants de produits biocides dont les conditions de mise sur le marché sont modifiées par la présente décision ne peuvent plus être mis à disposition sur le marché 180 jours après la date de la présente décision.

Leur utilisation est interdite 360 jours après la date de la présente décision.

Une demande de renouvellement d'une autorisation doit être présentée auprès de l'autorité compétente au moins 550 jours avant l'expiration de l'autorisation.

Art. 5 – Le titulaire de l'autorisation effectue la déclaration des données pertinentes au Centre Antipoisons² préalablement à la mise à disposition du produit sur le marché et conformément aux instructions jointes en annexe.

Les appelants à partir du Luxembourg peuvent joindre le Centre Antipoisons 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sous le numéro de téléphone (+352) 8002 5500. Ce numéro doit normalement aussi apparaître sous la section 1.4 «Numéro de téléphone d'appel d'urgence» de la fiche de données de sécurité du produit.

Art. 6 – L'autorisation pourra être retirée en cas du non-respect des dispositions de la présente décision.

Informations :

- Depuis le 1^{er} septembre 2015, aucun produit biocide ne peut être mis à disposition sur le marché européen si le fabricant ou l'importateur de chaque substance active contenue dans le produit ou, le cas échéant, l'importateur du produit biocide, n'est inscrit sur la liste visée à l'article 95 du Règlement UE n° 528/2012.
- En vertu de la loi du 4 septembre 2015, une obligation d'enregistrement s'applique **aux vendeurs de produits biocides dont l'usage est réservé à l'utilisateur professionnel**. Cette obligation s'applique aussi bien aux vendeurs de produits biocides sis au Luxembourg, qu'aux vendeurs étrangers qui vendent de tels produits biocides directement à l'utilisateur final luxembourgeois à partir de l'étranger.

La déclaration peut être introduite moyennant un formulaire disponible sur simple demande à l'adresse : biocides@aev.etat.lu. Toutes questions peuvent

¹ Règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides

² Selon l'article 73 du règlement (UE) N° 528/2012, l'article 45 du règlement (CE) N° 1272/2008² s'applique aux produits qui tombent sous l'égide du règlement (UE) n° 528/2012. Au Luxembourg, la mise en œuvre du susdit article 45 est une compétence du Ministère de la Santé. Ce dernier a confié l'exécution des tâches découlant de l'article 45 au *Centre Antipoisons de Bruxelles* par le biais d'une convention.

également être adressées à cette adresse e-mail. Le titulaire d'autorisation est prié de diffuser la présente information en aval de sa chaîne de distribution.

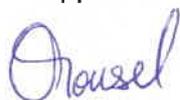
La présente décision est susceptible d'un **recours en réformation devant le tribunal administratif**. Le délai de recours est de 40 jours à partir de la notification de la présente décision. Le recours est à former par requête signée d'un avocat à la Cour (inscrit à la liste I ou V des tableaux dressés par le conseil de l'Ordre des avocats).

Dans le même délai, vous pouvez adresser un **recours gracieux** par écrit à la **Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable**. Dans ce cas, le délai pour introduire le recours en réformation devant le tribunal administratif est suspendu. Si dans les 3 mois à compter de l'introduction du recours gracieux une nouvelle décision intervient ou si aucune décision n'intervient, un nouveau délai de 40 jours pour introduire le recours en réformation devant le tribunal administratif commence à courir.

Vous pouvez également introduire une **réclamation auprès du Médiateur - Ombudsman**. Veuillez noter que cette réclamation n'interrompt ni ne suspend les délais légaux des recours gracieux et contentieux. Le Médiateur - Ombudsman ne peut pas modifier la décision prise, mais peut intervenir auprès de l'autorité compétente afin d'essayer de trouver un arrangement.

Pour plus d'informations concernant vos droits en matière de recours, il vous est loisible de consulter la rubrique « Recours contre un acte administratif » sur le site ci-après : <https://guichet.public.lu/fr.html>

Pour la Ministre de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



Marianne MOUSEL
Premier Conseiller de Gouvernement

SANYTOL FRESH, 105/20/L-M00-000	
Autorisé le :	14/05/2020
° 105/20/L-M00-000, Case in 2020: BC-SC029286-41, NA-MRP Mutual recognition in parallel.	
° 105/20/L-M00-000, Case in 2022: BC-NX061214-15, NA-MIC National authorisation - Minor change.	



Annexe à l'autorisation N° 105/20/L-M00-000
- VERSION DU 14/05/2020 -

RESUME DES CARACTERISTIQUES D'UNE FAMILLE DE PRODUITS BIOCIDES

Nom de la famille : SANYTOL FRESH

Type de produit(s) : 2, 4

N° d'autorisation : 105/20/L-M00-000

R4BP Asset number : LU-0016861-0000

1. Informations administratives	5
1.1. Nom de la famille de produits.....	5
1.2. Type(s) de produit.....	5
1.3. Détenteur de l'autorisation	5
1.4. Fabricant(s) du produit.....	5
1.5. Fabricant(s) de la substance active.....	5
2. Composition et formulation de la famille de produits	6
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille de produits.....	6
2.2. Type(s) de formulation	6
PARTIE 2 – NIVEAU D'INFORMATIONS 2 – META-RCP	7
1. Informations administratives Meta-RCP 01	7
1.1. Identifiant du Meta-RCP.....	7
1.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification	7
1.3. Type(s) de produit.....	7
2. Composition du Meta-RCP	7
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP... ..	7
2.2. Type de formulation	7
3. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP	7
4. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 01	8
4.1. Descriptions de l'utilisation N° 1	8
4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1	9
4.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1	9
4.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	9
4.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	9
4.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	9
4.2. Descriptions de l'utilisation N° 2.....	9
4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2	10

4.2.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2	10
4.2.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	10
4.2.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	10
4.2.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	10
4.3.	Descriptions de l'utilisation N° 3.....	10
4.3.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3	11
4.3.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3	11
4.3.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	11
4.3.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	11
4.3.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	11
4.4.	Descriptions de l'utilisation N° 4.....	11
4.4.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 4	12
4.4.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 4	12
4.4.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 4: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	12
4.4.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 4: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	12
4.4.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 4: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	12
5.	Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 01	12
5.1.	Consignes d'utilisation	12
5.2.	Mesures de gestion des risques	13
5.3.	Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	13
5.4.	Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	13
5.5.	Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	14
6.	Autres informations	14
7.	Informations administratives Meta-RCP 02.....	14
7.1.	Identifiant du Meta-RCP.....	14
7.2.	Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification	14
7.3.	Type(s) de produit.....	14
8.	Composition du Meta-RCP	14
8.1.	Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP	14
8.2.	Type de formulation	15
9.	Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP	15
10.	Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 02	15
10.1.	Descriptions de l'utilisation N° 1	15
10.1.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1	16

10.1.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1	16
10.1.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	16
10.1.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	16
10.1.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	16
10.2.	Descriptions de l'utilisation N° 2	17
10.2.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2	17
10.2.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2	18
10.2.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	18
10.2.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	18
10.2.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	18
11.	Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 02	18
11.1.	Consignes d'utilisation	18
11.2.	Mesures de gestion des risques	18
11.3.	Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	19
11.4.	Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	19
11.5.	Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	19
12.	Autres informations	19
13.	Informations administratives Meta-RCP 03	19
13.1.	Identifiant du Meta-RCP	19
13.2.	Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification	19
13.3.	Type(s) de produit	20
14.	Composition du Meta-RCP	20
14.1.	Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP	20
14.2.	Type de formulation	20
15.	Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP	20
16.	Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 03	21
16.1.	Descriptions de l'utilisation N° 1	21
16.1.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1	21
16.1.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1	21
16.1.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	22
16.1.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	22
16.1.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	22
16.2.	Descriptions de l'utilisation N° 2	22
16.2.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2	23

16.2.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2	23
16.2.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	23
16.2.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	23
16.2.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	23
17.	Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 03	23
17.1.	Consignes d'utilisation	23
17.2.	Mesures de gestion des risques	23
17.3.	Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	23
17.4.	Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	24
17.5.	Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	24
18.	Autres informations	24
	PARTIE 3 – NIVEAU D'INFORMATIONS 3, PRODUITS INDIVIDUELS PAR META-RCP	25
1.	Nom commercial (commerciaux), numéro et composition des produits individuels	25

PARTIE 1 – NIVEAU D'INFORMATIONS 1

1. Informations administratives

1.1. Nom de la famille de produits

SANYTOL FRESH

1.2. Type(s) de produit

Type de produit(s)	2, 4
--------------------	------

1.3. Détenteur de l'autorisation

Nom et adresse du détenteur	GRUPO AC MARCA S.L. Avda. Carrilet, 293-297, 08907 L'Hospitalet de Llobregat Barcelona, Espagne
Numéro d'autorisation	105/20/L-M00-0
R4BP Asset number	LU-0016861-0000
Date de l'autorisation	14/05/2020
Date d'expiration de l'autorisation	20/04/2030

1.4. Fabricant(s) du produit

Nom(s) et adresse(s) du fabricant	GRUPO AC MARCA S.L. Avda. Carrilet, 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Barcelona, Espagne
Adresse(s) du site de production	1. Polígono Industrial Can Serra III, Parcela I 08791 Sant Llorenç d'Hortons Barcelona - Espagne 2. Polígono Industrial Can Barri. C/ Esqueis S/N 08415 Bigues i Riells Espagne 3. Jana Čermáka 124 282 01 Přešimasy République tchèque

1.5. Fabricant(s) de la substance active

Substance active	Peroxyde d'hydrogène (CAS: 7722-84-1):
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	PeroxyChem Spain, s.l.u c/ Afueras, s/n 50784 La Zaida, Zaragoza Espagne
Adresse(s) du site de production	PeroxyChem Spain, s.l.u c/ Afueras, s/n 50784 La Zaida, Zaragoza Espagne

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille de produits

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5-1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.42-0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2.88-3.00 % m/m
GLUCOPURE WET	1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)-alkanoyl)amino)- D-Glucitol (60%)	Co-formulant	1591782-62-5	940-284-1	0.00-0.50 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.275-0.49 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48-0.50 % m/m

2.2. Type(s) de formulation¹

Autre liquide

¹ In case the family would have more than one formulation type, all types can be provided in this field.



PARTIE 2 – NIVEAU D'INFORMATIONS 2 – META-RCP²

1. Informations administratives Meta-RCP 01

1.1. Identifiant du Meta-RCP

SANYTOL FRESH-META1

1.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

105/20/L-M01-000

1.3. Type(s) de produit

2, 4

2. Composition du Meta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5-1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.67-0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00-3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49-0.49 % m/m
N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48-0.48 % m/m

2.2. Type de formulation³

Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence	P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants.

² In case the family would have more than one meta SPC, please copy this part II as many times as needed.

³ Only 1

	<p>P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.</p> <p>P264 - Se laver soigneusement après manipulation.</p> <p>P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p>
Note	P101, P102 et P103 pour utilisateurs non-professionnels.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 01

4.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection de surfaces dures TP2

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Surfaces dures
Organismes cibles.	Bactéries Levures Champignons Virus enveloppés
Domaine d'utilisation	A l'intérieur.
Méthode d'application	Pulvérisation manuelle et répartition du produit sur la surface.
Dose prescrite et fréquence d'application	Produit prêt à l'emploi Temps de contact Bactéries et virus enveloppés: 5 minutes Levures et champignons: 15 minutes Température: 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non-professionnels
Emballage et Conditionnements	Bouteilles avec spray en PEHD (un modèle de dispositif de pulvérisation : TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000 mL.

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

- Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons), Laisser sécher.
- Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm et répartir sur la surface avec un chiffon propre et humide de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons). Laisser sécher.
- Il n'est pas nécessaire de rincer.

4.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

/

4.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

4.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

4.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

4.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Désinfection des surfaces textiles TP2

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Surfaces textiles
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons Virus enveloppés
Domaine d'utilisation	A l'intérieur.
Méthode d'application	Pulvérisation manuelle.
Dose prescrite et fréquence d'application	Produit prêt à l'emploi. Temps de contact : 45 minutes

	Température: 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non-professionnels
Emballage et Conditionnements	Bouteilles avec spray en PEHD (un modèle de dispositif de pulvérisation : TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000 mL.

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

- Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 45 minutes. Laisser sécher.

4.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

/

4.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

4.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

4.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

4.3. Descriptions de l'utilisation N° 3

Tableau 3: Désinfection de surfaces dures TP4

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Surfaces dures
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons Virus enveloppés
Domaine d'utilisation	Intérieur.
Méthode d'application	Pulvérisation manuelle et répartition du produit sur la surface.

Dose prescrite et fréquence d'application	Produit prêt à l'emploi Temps de contact Bactéries et virus enveloppés: 5 minutes Levures et champignons: 15 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	Température: 20°C Professionnels et non-professionnels
Emballage et Conditionnements	Bouteilles avec spray en PEHD (un modèle de dispositif de pulvérisation : TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000 mL.

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

<ul style="list-style-type: none"> - Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons); Laisser sécher. - Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm et répartir sur la surface avec un chiffon propre et humide de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons); Laisser sécher. - Il n'est pas nécessaire de rincer.
--

4.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3

/

4.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

4.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

4.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

4.4. Descriptions de l'utilisation N° 4

Tableau 4: Désinfection des surfaces textiles TP4

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
--------------------	---

Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Surfaces textiles
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons Virus enveloppés
Domaine d'utilisation	Intérieur.
Méthode d'application	Pulvérisation manuelle.
Dose prescrite et fréquence d'application	Produit prêt à l'emploi. Temps de contact : 45 minutes. Température: 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non-professionnels
Emballage et Conditionnements	Bouteilles avec spray en PEHD (un modèle de dispositif de pulvérisation : TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000 mL.

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 4

- Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 45 minutes. Laisser sécher.

4.4.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 4

/

4.4.3. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

4.4.4. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

4.4.5. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

5. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 01

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Utilisateurs professionnels

- Se référer au plan d'hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

Utilisateurs professionnels :

- Pendant l'application par pulvérisation, l'exposition faciale doit être au maximum limitée par la mise en place de mesures de gestion techniques et organisationnelles comme :
 - o Une minimisation des éclaboussures ;
 - o Une minimisation du nombre de personnes exposées.
- De plus, le professionnel devra porter une protection oculaire.

Utilisateurs non professionnels :

- Afin de minimiser l'exposition faciale lors de l'utilisation du produit, l'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas.

5.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison (Tél.: 8002-5500).
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison (Tél.: 8002-5500) ou appeler le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison (Tél.: 8002-5500) ou appeler le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

- Tenir hors de portée des enfants.
- Durée de vie: 2 ans.
- Protéger du froid et de la lumière.

6. Autres informations

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

7. Informations administratives Meta-RCP 02

7.1. Identifiant du Meta-RCP

SANYTOL FRESH-META2

7.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

105/20/L-M02-000

7.3. Type(s) de produit

2, 4

8. Composition du Meta-RCP

8.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5-1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.42-0.60 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2.88-2.88 % m/m
GLUCOPURE WET	1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)-alkanoyl)amino)-D-Glucitol (60%)	Co-formulant	1591782-62-5	940-284-1	0.50-0.50 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.275-0.275 % m/m
N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.50-0.50 % m/m

8.2. Type de formulation

Autre liquide

9. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence	P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P103 - Lire l'étiquette avant utilisation. P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Note	P101, P102 et P103 pour utilisateurs non-professionnels.

10. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 02

10.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection de surfaces dures TP2

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Surfaces dures
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons Virus enveloppés
Domaine d'utilisation	A l'intérieur.
Méthode d'application	Pulvérisation manuelle Pulvérisation manuelle et répartition du produit sur la surface

	Versement et répartition du produit sur la surface
Dose prescrite et fréquence d'application	Produit prêt à l'emploi Temps de contact Bactéries et virus enveloppés: 5 minutes Levures et champignons: 15 minutes Température: 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non-professionnels
Emballage et Conditionnements	Bouteilles avec spray (un modèle de dispositif de pulvérisation: TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000 mL en PEHD. Bouteilles: 750, 1000, 1200, 1500, 2000 mL en PEHD. Bidons : 5000 mL en PEHD. Sachets Doypack : 70 et 140 mL multi-couches PET/PE.

10.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

- Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons), Laisser sécher.
- Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm et essuyer la surface avec un chiffon propre et humide de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons). Laisser sécher.
- Il n'est pas nécessaire de rincer.

10.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

/

10.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

10.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

10.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

10.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Désinfection de surfaces dures TP4

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Surfaces dures
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons Virus enveloppés
Domaine d'utilisation	Intérieur.
Méthode d'application	Pulvérisation manuelle Pulvérisation manuelle et répartition du produit sur la surface Versement et répartition du produit sur la surface
Dose prescrite et fréquence d'application	Produit prêt à l'emploi Temps de contact Bactéries et virus enveloppés: 5 minutes Levures et champignons: 15 minutes Température: 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non-professionnels
Emballage et Conditionnements	Bouteilles avec spray (un modèle de dispositif de pulvérisation: TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000 mL en PEHD. Bouteilles: 750, 1000, 1200, 1500, 2000 mL en PEHD. Bidons : 5000 mL en PEHD. Sachets Doypack : 70 et 140 mL multi-couches PET/PE.

10.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

- Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons), Laisser sécher.
- Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm et essuyer la surface avec un chiffon propre et humide de telle façon que cette surface reste humide

pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons). Laisser sécher.

- Il n'est pas nécessaire de rincer.

10.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

/

10.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

10.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

10.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

11. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 02

11.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Utilisateurs professionnels :

- Se référer au plan d'hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

11.2. Mesures de gestion des risques

Utilisateurs professionnels :

- Pendant l'application par pulvérisation, l'exposition faciale doit être au maximum limitée par la mise en place de mesures de gestion techniques et organisationnelles comme :
 - o Une minimisation des éclaboussures ;
 - o Une minimisation du nombre de personnes exposées.
- De plus, le professionnel devra porter une protection oculaire.

Utilisateurs non professionnels :

- Afin de minimiser l'exposition faciale lors de l'utilisation du produit, l'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas.

11.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison (Tél.: 8002-5500).
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison (Tél.: 8002-5500) ou appeler le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison (Tél.: 8002-5500) ou appeler le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

11.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

11.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

- Tenir hors de portée des enfants.
- Durée de vie: 2 ans.
- Protéger du froid et de la lumière.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 35°C.

12. Autres informations

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

13. Informations administratives Meta-RCP 03

13.1. Identifiant du Meta-RCP

SANYTOL FRESH-META3

13.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

105/20/L-M03-000

13.3. Type(s) de produit

2, 4

14. Composition du Meta-RCP

14.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5-1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.67-0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00-3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49-0.49 % m/m
N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48-0.48 % m/m

14.2. Type de formulation

Autre liquide

15. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence	P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102 - Tenir hors de portée des enfants.
	P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.
	P264 - Se laver soigneusement après manipulation.
	P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Note	P101, P102 et P103 pour utilisateurs non-professionnels.

16. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 03

16.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection de surfaces dures TP2

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Surfaces dures
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons Virus enveloppés
Domaine d'utilisation	A l'intérieur.
Méthode d'application	Application par versement et répartition du produit sur la surface.
Dose prescrite et fréquence d'application	Produit prêt à l'emploi Temps de contact Bactéries et virus enveloppés: 5 minutes Levures et champignons: 15 minutes Température: 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non-professionnels
Emballage et Conditionnements	°Bouteilles en PEHD: 750, 1000, 1200, 1500, 2000 mL. °Bidon en PEHD: 5000 mL. °Sachets Doypackmulti-couches PET/PE: 70, 140 mL.

16.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

- Appliquer le produit uniformément sur la surface à désinfecter avec un chiffon propre et humide de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons). Laisser sécher.
- Il n'est pas nécessaire de rincer.

16.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

/

16.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

16.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

16.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

16.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Désinfection de surfaces dures TP4

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Surfaces dures
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons Virus enveloppés
Domaine d'utilisation	Intérieur.
Méthode d'application	Application par versement et répartition du produit sur la surface.
Dose prescrite et fréquence d'application	Produit prêt à l'emploi Temps de contact Bactéries et virus enveloppés: 5 minutes Levures et champignons: 15 minutes Température: 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non-professionnels
Emballage et Conditionnements	°Bouteilles en PEHD: 750, 1000, 1200, 1500, 2000 mL. °Bidon en PEHD: 5000 mL. °Sachets Doypack multi-couches PET/PE: 70, 140 mL.

16.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

- Appliquer le produit uniformément sur la surface à désinfecter avec un chiffon propre et humide de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons). Laisser sécher.
- Il n'est pas nécessaire de rincer.

16.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

/

16.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

16.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

16.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

17. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 03

17.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Utilisateurs professionnels :
- Se référer au plan d'hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
 - Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

17.2. Mesures de gestion des risques

/

17.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison (Tél.: 8002-5500).

- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison (Tél.: 8002-5500) ou appeler le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison (Tél.: 8002-5500) ou appeler le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

17.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

17.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

- Tenir hors de portée des enfants.
- Durée de vie: 2 ans.
- Protéger du froid et de la lumière.

18. Autres informations

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.



PARTIE 3 – NIVEAU D'INFORMATIONS 3, PRODUITS INDIVIDUELS PAR META-RCP

1. Nom commercial (commerciaux), numéro et composition des produits individuels

- Produit 1

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE EUCALYPTUS FRESH				
Numéro	105/20/L-M01-001				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 2

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE PAMPLEMOUSSE FRESH				
Numéro	105/20/L-M01-002				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 3

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE PIN FRESH				
Numéro	105/20/L-M01-003				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 4

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE NEUTRAL FRESH				
Numéro	105/20/L-M01-004				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 5

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE POMME FRESH				
Numéro	105/20/L-M01-005				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 6

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE GRAND AIR FRESH				
Numéro	105/20/L-M01-006				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 7

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT SALLE DE BAINS FRESH				
Numéro	105/20/L-M01-007				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 8

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT ODEUR FRESH				
Numéro	105/20/L-M01-008				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 9

Nom commercial	SANYTOL DESODORISANT DESINFECTANT SPECIAL TEXTILE FRESH				
Numéro	105/20/L-M01-009				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 10

Nom commercial	SANYTOL DÉSINFECTANT TEXTILE NEUTRAL FRESH				
Numéro	105/20/L-M01-010				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 11

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE FRESH EUCALYPTUS PROFESSIONNEL				
Numéro	105/20/L-M01-011				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 12

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT SANITAIRES FRESH PROFESSIONNEL				
Numéro	105/20/L-M01-012				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 13

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT CUISINE FRESH				
Numéro	105/20/L-M02-001				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.42 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2.88 % m/m
GLUCOPURE WET	1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)-alkanoyl)amino)-D-Glucitol (60%)	Co-formulant	1591782-62-5	940-284-1	0.50 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.275 % m/m
N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.50 % m/m

- Produit 14

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT 4 ACTIONS FRESH				
Numéro	105/20/L-M02-002				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.42 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2.88 % m/m
GLUCOPURE WET	1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)-alkanoyl)amino)-D-Glucitol (60%)	Co-formulant	1591782-62-5	940-284-1	0.50 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.275 % m/m
N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.50 % m/m

- Produit 15

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT CUISINE FRESH PROFESSIONNEL				
Numéro	105/20/L-M02-003				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.42 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2.88 % m/m
GLUCOPURE WET	1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)-alkanoyl)amino)-D-Glucitol (60%)	Co-formulant	1591782-62-5	940-284-1	0.50 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.275 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.50 % m/m

- Produit 16

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT 4 ACTIONS FRESH PROFESSIONNEL				
Numéro	105/20/L-M02-004				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5 % m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.42 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2.88 % m/m
GLUCOPURE WET	1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)-alkanoyl)amino)-D-Glucitol (60%)	Co-formulant	1591782-62-5	940-284-1	0.50 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.275 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.50 % m/m

- Produit 17

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT EUCALYPTUS FRESH				
Numéro	105/20/L-M03-001				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5% m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 18

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT PAMPLEMOUSSE FRESH				
Numéro	105/20/L-M03-002				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5% m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 19

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT CITRON FRESH				
Numéro	105/20/L-M03-003				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5% m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 20

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT PIN FRESH				
Numéro	105/20/L-M03-004				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5% m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 21

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT OCEÁN FRESH				
Numéro	105/20/L-M03-005				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5% m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 22

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT NEUTRAL FRESH				
Numéro	105/20/L-M03-006				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5% m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 23

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT POMME FRESH				
Numéro	105/20/L-M03-007				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5% m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 24

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT GRAND AIR FRESH				
Numéro	105/20/L-M03-008				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5% m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 25

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT EUCALYPTUS FRESH PROFESSIONNEL				
Numéro	105/20/L-M03-009				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5% m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

- Produit 26

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT CITRON FRESH PROFESSIONNEL				
Numéro	105/20/L-M03-010				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance(s) active(s)	7722-84-1	231-765-0	1.5% m/m
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	/	483-960-7	0.96 % m/m
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3.00 % m/m
Acide lactique	Acide lactique	Co-formulant	50-21-5	200-018-0	0.49 % m/m
N,N-Diméthyldecylamine N-oxide	1-Decanamine, N,N-diméthyl, N-oxide (31,5%)	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0.48 % m/m

